

## **ARRÊTÉ N°2024-170**

## Objet: PORTANT AUTORISATION DE STATIONNEMENT POUR TRAVAUX

Le Maire de Tavel,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles 2212-2 et 2213-1, Vu le code de la route,

Vu le code de la voirie routière,

Vu la demande de Mr David EVE, qui souhaite dans le cadre de travaux occuper temporairement le domaine public communal avec l'utilisation d'une nacelle pour l'installation d'un chauffage en façade par l'entreprise VRP au Pontet le lundi 23 décembre 2024 au 60 route Romaine, TAVEL (30126),

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures afin de garantir la sécurité des usagers,

## ARRÊTE

<u>Article 1</u>: L'autorisation est accordée à Mr EVE David à occuper temporairement le domaine public communal avec l'utilisation d'une nacelle le lundi 23 décembre 2024 au 60 rue Romaine, TAVEL (30126). Durant cette période, les droits des tiers seront préservés.

<u>Article 2</u>: Le permissionnaire devra matérialiser l'emplacement et mettre en œuvre la signalétique afin de prévenir de cette autorisation. En outre, le présent arrêté sera affiché sur l'ensemble des supports de signalisation ainsi que laissé sur le tableau de bord du véhicule affecté au déménagement. Il devra également effectuer des reprographies du présent arrêté et les distribuer au préalable dans les boîtes aux lettres des riverains afin de les informer de la présente autorisation.

<u>Article 3</u>: Les services communaux ainsi que la gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Publié le 2 0 DEC. 2024

Tavel le 19 décembre 2024. Le Maire, Claude PHILIP.



